dans toutes les Facultés de médecine, on devra créer des instituts d'hygiène pour l'inauguration des agents chargés de la protection de la santé publique. »

Après un échange de vues entre plusieurs membres de l'Académie sur les conclusions de ce rapport, l'impression en a été décidée afin qu'un large débat puisse s'instituer au cours d'une prochaine séance.

M. Landouzy a présenté quelques observations sur la propagation de la tuberculose par contagion dans les grandes agglomérations, et spécialement parmi les blanchisseurs et blanchisseuses de la banlieue parisienne. Sur 4 [illegible] malades, entrés à l'hôpital Laennec dans le courant de 1905 et 1906, on ne comptait pas moins de 230 blanchisseurs, dont 69, soit presque un tiers, étaient tuberculeux.

Dans l'ensemble de la corporation, la proportion des tuberculeux atteint 8 à 9 %. Une proportion aussi élevée de tuberculose n'existe dans aucune autre profession.

M. Lancereaux a soutenu que cette propagation des blanchisseurs à la tuberculose provient de l'air de l'égout.

Le remède à cette propagation du mal se trouve, dit M. Landouzy, dans la déclaration obligatoire et dans des mesures de désinfection sérieuses appliquées aussi obligatoirement. »

ÉCHOS DU SÉNAT

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cette Commission a entendu cette après-midi la déposition de M. Laviisse, directeur de l'École normale supérieure.

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

La Commission d'enquête, réunie cette après-midi au Palais-Bourbon, a entendu la lecture du rapport de M. Vidal de Saint-Urbain, sur l'enquête des Congrégations de Vitré, et les rapports de M. Savary sur les requêtes dont l'examen a été confié à la sous-Commission dont il est président.

LE RAPPAT DE L'OUEST

La Commission des chemins de fer s'est réunie cette après-midi, sous la présidence de M. Emile Labiche. Elle a tout d'abord entendu les explications complémentaires de MM. de Cornely, président du Conseil d'administration de l'Orléans, Sheerman, directeur de la Compagnie, Gay, président du Conseil d'administration de l'Ouest, et de Lamarzelle, directeur.

Après une heure d'audition des représentants des Compagnies, le ministre des Travaux publics est introduit.

Les représentants des Compagnies, a déclaré M. Emile Labiche, nous ont fait plus satisfaisantes. Les Compagnies acceptent l'arbitrage pour tous les points qui peuvent donner lieu à litige.

CONTRE LA DÉPOPULATION

La Commission extraparlementaire de la dépopulation s'est réunie aujourd'hui en nombreux de l'Intérieur, sous la présidence de M. Pichon, sénateur.

M. Bérard-Meury a lu un rapport sur l'état du travail de la Commission qui, on le sait, avait en entreprenant son étude limite de crédits.

M. Pichon a déposé le vœu suivant, qui a été adopté à l'unanimité :

« La Commission, considérant qu'il existe une inégalité [illegible] entre les charges budgétaires qui pèsent d'une part sur les familles nombreuses, et d'autre part sur les citoyens sans enfants, et qu'il est de devoir d'en [illegible] cette inégalité, émet le vœu :

« Que le gouvernement de la République et le Parlement recherchent, dans la [illegible] les projets de réforme de l'impôt actuellement à l'étude — [illegible] les charges aussi équitablement que possible entre les familles nombreuses et les citoyens sans enfants :

« 1° Par des dégrèvements d'impôts proportionnels au nombre d'enfants ;

« 2° [illegible] un impôt spécial à récupérer sur les citoyens sans enfants et à répartir entre les familles nombreuses, proportionnellement au nombre d'enfants.

La Commission a ensuite examiné un rapport de M. de Grville, membre de l'Institut, sur différentes des questions fiscales dans la crise de la dépopulation en France. Elle en poursuivra l'étude mercredi prochain.

ÉLECTIONS CANTONALES

Les 7 juin, ont eu lieu : au Conseil général, dans les cantons de Sartène (Corse), et Tranqueyes (Sarthe-et-Loire) ; au conseil d'arrondissement dans les cantons d'Ambusson (Creuse), Saint-Amans (Ardennes), et Bâlon-Viller (Meurthe-et-Moselle).

LE PROCHAIN VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Nous avons dit que le croiseur cuirassé *Vérité*, sur lequel s'embarquera le président de la République pour effectuer son voyage en Danemark, Russie, Suède et Norvège, serait escorté par le croiseur *Dupetit-Thouars* ; un autre croiseur, le *Cassini*, et deux contre-torpilleurs accompagneront M. Fallières.

Cette division sera commandée par le vice-amiral Boué de Lapeyrère, préfet maritime de Brest.

L'escorte suivie, portant le préfet maritime de Cherbourg, partira de ce port le 16 juillet pour Dunkerque, où il transportera, le 18, M. Fallières sur le croiseur *Vérité*.

La durée du voyage sera de dix-neuf jours. Il est probable que le retour aura lieu comme le départ, à Dunkerque.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Séance du 17 juin 1908

Le Conseil général de la Seine est rentré, aujourd'hui en session.

A l'ouverture de la séance, le doyen d'âge, M. Blanchon, prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse de ses nouveaux collègues, puis on procède à l'élection du bureau.

M. Marquez, radical, est élu président par 58 voix sur 100 votants.

M. Laurent-Cély, antisocialiste, au dernier moment, avait déclaré qu'il n'était pas candidat.

Sont élus vice-présidents : MM. Ernest Morgan, socialiste, par 55 voix ; Heneffe, par 61 voix contre 54 à M. Giros, nationaliste, et 33 à M. Gent, radical indépendant.

LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Me Boivin-Champeaux, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, vient de remettre à la section du contentieux du Conseil d'Etat, au nom de M. Ernest Caron, un mémoire contre les opérations de l'élection du président du Conseil municipal de Paris, le 10 juin dernier.

Un grand débat sur le Maroc

La question marocaine va être de nouveau portée devant la Chambre. C'est, en effet, après-demain vendredi que doivent être discutées les interpellations de MM. Gervais et Paul Deschanel, et l'on s'attend à un très grave et très intéressant débat dont l'Affaire du Maroc sera le point de départ, mais qui, dit-on, s'étendra aux grandes questions actuelles de politique extérieure.

Aux interpellateurs répondront, au nom du gouvernement, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et M. Clemenceau, président du Conseil.

Déjà plusieurs députés se sont fait inscrire pour prendre part au débat, notamment MM. Denis Cochin, Dubief, Lucien Hubert et Jaurès. On prévoit également l'intervention de M. J. Ribot, et aussi celle, s'il est mis directement en cause, de M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères.

Hier, un groupe ministériel, l'Union démocratique, s'est réuni pour s'occuper des interpellations de vendredi. M. Etienne a fait un exposé de la situation à la suite duquel le groupe a chargé le député d'Oran d'intervenir en son nom, dans le débat devant la Chambre.

LE BANQUET DE L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE

Discours de M. Poincaré

Au banquet de l'Alliance républicaine démocratique qui a eu lieu, hier soir, deux grands discours politiques ont été prononcés, l'un par M. Poincaré, l'autre par M. Pichon.

Le sénateur de la Meuse n'a point caché qu'il y avait un malaise parlementaire.

Toutes les questions sont posées à la fois, a-t-il dit. On cherche moins à voter des lois applicables qu'à émettre des vœux retentissants ; on préfère au respect de la vérité la substitution des formules ; on se soulage, par la rédaction de vains ordres du jour, de la noble ambition de tenir les promesses faites et de la peur salutaire d'aboutir aux bouleversements prématurés.

Interrogez nos amis de la Chambre, ils vous répondront : « Nous suivons le mouvement, mais nous ne savons pas où nous allons. »

Après avoir analysé l'effort de la politique républicaine pour venir à bout des difficultés qui tenaient les républicains éloignés du pouvoir, après avoir défini les étapes de la liberté, il s'est écrié :

Est-il vrai qu'un souffle nouveau ait éteint ces lumières vigilantes et qu'il faille aujourd'hui marcher dans la nuit vers un but inconnu ? Est-il vrai que la liberté ait épuisé sa force bienfaisante et qu'elle doive désormais s'effacer devant une égalité tyrannique ?

Et alors le grand orateur prend à partie avec une vigueur extraordinaire, le collectivisme et les collectivistes.

Mais la faute n'est pas seulement à « l'éternel mirage » du socialisme. Un mea culpa est nécessaire :

Sommes-nous bien sûrs de ne jamais faciliter nous-mêmes inconsciemment la tâche de ces constructeurs embarrassés? Nous sourions de leurs utopies, nous protestons contre leur politique, que nous croyons décevante et chimérique, et tous les jours pourtant, dans l'ardeur d'opposer leur hostilité systématique, nous leur livrons des lambeaux de nos convictions.

M. Poincaré ne veut pas qu'on fasse fi des efforts individuels, et il manifeste nettement son opinion contre l'impôt sur le revenu dont voudrait nous doter M. Caillaux :

Pourquoi, dit-il, semblez-vous vous prêter à ce que l'impôt change peu à peu de caractère et devienne un instrument d'oppression et de nivellement ?

Et à propos de l'égalité et la liberté qu'on voudrait opposer l'une à l'autre, il déclare :

Le jour où la première chercherait à étouffer la seconde, elle n'aurait plus qu'à changer de visage et à s'appeler du vrai nom qu'elle mériterait alors : « l'envie démagogique ».

Mais c'est folie que de vouloir opposer l'une à l'autre deux grandes aspirations de l'humanité. Elles doivent se combiner et s'unir pour le bien de la civilisation.

Nous savons nous autres où nous allons. Nous allons à la justice par la liberté.

Quant aux réformes, M. Poincaré en est partisan, mais il ne les veut ni hâtives, ni inconsidérées.

Enfin, dans une péroraison très acclamée, il rappelle qu'il y a autre chose à considérer que l'action électorale, qu'il y a la grandeur et l'honneur de la France auxquels il faut sans cesse songer. Se tournant vers M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, il s'écrie :

Toujours penser à la France, voilà, n'est-il pas vrai, mon cher ministre, le premier et le dernier mot de la politique — de la politique intérieure aussi bien que de la politique étrangère. Puissent nos amis des deux Chambres, lorsque les huissiers présentent dignement les urnes dans les travées encombrées, et que des mains inquiètes agitent en désordre les bulletins blancs et bleus, puissent nos amis ne pas toujours jeter vers leurs circonscriptions muettes des regards interrogateurs ! Puissent-ils se demander non pas : « Vais-je plaire à mon Comité ? » mais : « Vais-je servir ou diminuer en richesse, en force, en honneur, le patrimoine de la France ? » Puissent-ils se répéter enfin, avant de voter : « La France, ce n'est pas seulement cette époque-ci, c'est aussi celle d'hier, celle de demain, celle de toujours, celle qui survivra à toutes nos ambitions éphémères, celle qui a imprimé son caractère et sa sensibilité dans notre langue, dans nos institutions, dans nos mœurs, dans nos arts, dans notre littérature..... »

Discours de M. Pichon

M. Pichon a rappelé d'abord les longues luttes pour l'établissement du régime républicain, puis il a abordé l'œuvre de la République au point de vue de la politique étrangère.

Elle a contracté dans ce but une grande alliance qui s'est fortifiée d'amitiés étroites et solides, et l'autorité nouvelle qu'elle en a reçue n'a été employée par elle que pour la paix et la conciliation. Elle s'est associée à toutes les tentatives destinées à généraliser l'idée et la pratique de l'arbitrage. Elle a mis nos intérêts nationaux au-dessus de toutes les vicissitudes politiques, et a fait appel, pour les défendre, dans la prudence et la continuité de ses vues au concours de tous les partis.

Mais c'est pour la paix que la France travaille !

Aucune pensée de guerre ne s'est mêlée aux rapprochements qui se sont faits, aux ententes qui se sont nouées, entre notre pays et les gouvernements voisins ou éloignés d'Europe ou d'Extrême-Orient, avec lesquels nous avons resserré nos liens d'amitié. Nous n'avons eu, les uns et les autres, d'autres préoccupations que de concourir à la préservation de la paix, dans sa recherche d'éphémères, dangereuses et inutiles satisfactions dans la formation de groupements inspirés de pensées malveillantes qui tendraient à nuire à telle ou telle puissance.

Nous n'avons agi qu'en vue de la concorde internationale, avec le désir sincère d'en accroître les garanties sans susciter d'inquiétudes ou d'inimitiés nulles part. Nous ne demandons qu'à continuer notre labeur démocratique à l'abri des complications qui compromettraient son œuvre et en nous gardant des aventures dans lesquelles elle pourrait succomber.

Si nos armes ont été engagées momentanément au Maroc, où elles ont acquis un nouveau prestige et fait honneur à notre pays, c'est parce qu'il le fallait pour la sauvegarde de nos intérêts primordiaux, de nos obligations internationales, de notre autorité, de notre dignité, et pour la sécurité de nos possessions d'Afrique. Mais nous sommes conscients de nos devoirs autant que de nos charges, nous savons ce que nous devons à l'Europe, et aucun danger pour la paix du monde ne peut sortir de notre intervention provisoire qui s'appuie sur d'incontestables titres et que nous limitons dans toute notre indépendance à l'exercice de notre droit.

Les deux orateurs ont été très applaudis.

AU MAROC

Erraisouli se rallie à Moulay-Hafid

Tanger, 16 juin. — On annonce que les tribus des Andjera, à l'exception de quatre douars proches de Tanger, ont proclamé Moulay-Hafid. A Arzila également, celui-ci a été proclamé. Erraisouli est parti dans la matinée pour la région du Gharb, où il doit conférer avec Ben-Aouda, commandant la mahalla azizista, dont les menées hafidistes ont été signalées. Erraisouli a envoyé des circulaires aux tribus, les invitant à assister à la réunion qui aura lieu vendredi, à Gharbia, pour proclamer Moulay-Hafid.

La discorde à Tanger

Tanger, 16 juin. — Des dissensions ont éclaté entre les chefs de la mehalla révoltée.

Tanger, 17 juin. — Fez, 14 juin. — Bouchta-Bagdadi et son frère Said ont été incarcérés par ordre du sultan. Leurs biens ont été confisqués.

Les ouvriers publics annoncent le rétablissement des impôts sur les tabacs et des droits d'entrée. Il n'y a eu aucune protestation.

Mgr Cervera à Tanger

Tanger, 16 juin. — Aujourd'hui, à 3 heures, est arrivé à Tanger, à bord d'une canonnière espagnole, l'évêque franciscain Mgr Cervera qui récemment a été sacré par le nonce, dans la chapelle royale de Madrid.

Vers El-Ksar

Tanger, 16 juin. — Canaouda, le commandant de la mehalla de Raisoul, à 100 kilomètres de Tanger, est parti avec une troupe de 500 hommes pour El-Ksar, où il va se joindre au parti hafidiste.

On confirme que le sous-officier algérien, qui avait été fait prisonnier, a été libéré et a rejoint les Français enfermés à El-Ksar.

Abd-el-Malek a été envoyé à Fez.

L'ŒUVRE de l'aumônerie militaire coloniale

L'œuvre de l'aumônerie militaire coloniale est vraiment issue d'une conception pieuse et patriotique: elle a créé un poste d'aumônier partout où il existe un hôpital militaire aux colonies. Elle en a un au Tonkin, au Soudan, à Madagascar, et Dieu a voulu qu'elle tournât, au cours des dernières années, ses efforts vers le Sud-Oranais, complètement dénué de secours religieux, précisément à l'heure de la guerre du Maroc.

C'est grâce à l'établissement d'une aumônerie militaire à Beni-Ounif que M. l'abbé Turmel, aumônier de l'œuvre, a pu venir au secours de nos soldats blessés à El-Menabba. Ce fut à lui que le lieutenant Canonge confia la mission de faire parvenir à sa famille la lettre qui demeurera fameuse dans l'histoire : « Me sens très mal; ai reçu Extrême-Onction; suis bien heureux s'il faut mourir pour la France, en pensant à vous. » Pensant ne pas pouvoir passer la nuit, le jeune héros disait à l'aumônier : « N'est-ce pas un beau jour pour mourir que le saint jour de Pâques ! »

Rien n'est plus émouvant que le récit fait à la présidente par M. l'abbé Turmel de sa mission à la suite de la sanglante surprise de Menabba.

« Si de nouveaux combats devaient avoir lieu, écrit-il, je voudrais pouvoir suivre la colonne. » Mais alors il représente sa détresse : « Je n'ai pour les enterrements ni croix, ni bénitier... pas même une étole noire ! Dimanche dernier, j'en fus réduit à prendre un petit pot de confiture en fer en guise de bénitier ! »

L'œuvre a, en effet, à faire face à bien des dépenses. Un autre poste, grâce à un généreux donateur, est en voie de fondation sur la frontière du Maroc, et de nouvelles charges vont incomber à l'œuvre.

Vous savez, quand on parle des secours et des consolations de la foi et de l'espérance de la religion à porter à nos soldats tombés sur le champ de bataille, on a beau dire, cela remue toujours le cœur.

Les dons ou souscriptions sont reçus, pour le Comité de Paris, par la vice-présidente de l'œuvre, comtesse de Thieulloy, 102, rue de Grenelle, et par la trésorière, Mlle Bourelly, 10, rue de la Chaise ; — Pour le Comité de Lyon, par la présidente, Mme Girot-Bovallet, château du Fresne, par l'Ile-Barbe (Rhône).

J. B.

LEMOINE EN FUITE

La formule était mal fumisterie

Un dernier délai accordé à Lemoine pour apporter son diamant expirant aujourd'hui à 1 heure, c'est en vain que le juge d'instruction M. Le Poittevin, et les plaignants MM. Werner et Feldenheimer, ont attendu l'alchimiste.

A 3 heures, le magistrat, assisté de Me Bordas, expert, a fait la déclaration suivante :

— Je crois que nous pouvons ouvrir l'enveloppe renfermant la formule, j'ai la certitude que Lemoine est en fuite depuis lundi soir. J'avais, dès hier, lancé un mandat d'amener contre lui, afin qu'il ne manquât pas cette petite réunion de famille, mais je viens d'apprendre que mon mandat est resté sans effet.

M. Le Poittevin a alors décacheté l'enveloppe, elle ne renfermait que ces mots : « Pour fabriquer du diamant, il suffit de compresser du carbone. »

Me Bordas a estimé que cette formule était une pure plaisanterie.

Le magistrat va renvoyer Lemoine en correctionnelle pour escroquerie : il sera jugé par défaut s'il ne comparaît pas.

Il se moque !!

M. Lemoine a adressé, cette après-midi, une lettre à M. Le Poittevin. Il déclare que s'il ne s'est pas présenté aujourd'hui, c'est uniquement parce que ses expériences ne sont pas terminées. « Mais, dit M. Lemoine, je viendrai bientôt confondre mes accusateurs.

A LA CASERNE

Du *Nouvelliste de Bordeaux* :

Nous apprenons que le fils de M. Labuze, ex-sous-secrétaire d'Etat, et actuellement trésorier-payeur général du Rhône, a été rappelé sous les drapeaux, au moment où il briguait l'écharpe municipale à Noule (Haute-Vienne).

L'heureux fils au papa bloquard avait esquivé un an de service, il y a quelques années, en prétextant une préparation au doctorat, diplôme qu'il n'a jamais obtenu.

Voilà donc le pays doté d'un deuxième tire-au-flanc.

LA GRÈVE DE VIGNEUX

La situation reste sensiblement la même dans le bassin de Corbeil.

Une quinzaine d'ouvriers mécaniciens ont repris le travail aux sablières de la Seine, à Vigneux et à une des entreprises de Villeneuve-Saint-Georges, où une nouvelle drague a pu être équipée.

La fouille de Vigneux a été rouverte ce matin à l'aide d'ouvriers parisiens. Afin de prévenir tout incident et pour assurer la protection du travail, des mesures d'ordre des plus sérieuses avaient été prises.

Quatre pelotons de dragons et de nombreuses brigades de gendarmerie entouraient la sablière.

Le préfet et le général Sylvestre se tenaient en permanence sur les lieux.

L'élévateur qui sert à décharger les gravois a pu fonctionner jusqu'à 12 heures, en présence de nombreux petits groupes de grévistes. Les deux chalands coulés à Evry-Petit-Bourg ont été renfloués et remorqués sur Corbeil.

Les directeurs d'une entreprise qui occupent une centaine d'ouvriers ont eu une entrevue ce matin avec le personnel. Ils accordent à ceux-ci une augmentation de dix centimes pour le travail à l'heure, des augmentations pour les travaux à la tâche, reconnaissent en outre le Syndicat ouvrier et consentent à traiter avec lui.

Avant d'examiner ces conditions, les ouvriers ont demandé à en référer au Syndicat.

200 bateliers se sont mis en grève à Ballancourt, à la suite du renvoi d'un de leurs camarades.

L'ENTENTE CORDIALE

De notables touristes anglais formant une nombreuse caravane, ont visité Paris pendant la semaine de la Pentecôte. Désireux de laisser, avant de partir, un témoignage de cette visite, ils ont fait frapper une médaille d'or portant les symboles de l'amitié franco-anglaise, et une délégation d'entre eux l'a portée, hier, à l'Elysée, pour M. Fallières, qui l'a acceptée.

Une réplique de la même médaille a été ensuite remise à M. Loubet par les mêmes délégués, MM. le lieutenant d'artillerie Horward, Billot, consul de France à Sheffield et Hertif, délégué officiel de l'île de Wight.

La consommation des œufs à Paris

Sait-on combien les Parisiens ont consommé d'œufs en 1907 : près de 716 millions contre 705 en 1906. Plus de la moitié de ces œufs passent par les Halles centrales. Sur ce nombre la proportion des apports français est de 69 % et celle des étrangers de 31 %. Ce sont la Beauce, la Normandie et la Bretagne qui font les plus fortes expéditions. Puis viennent la Vendée, le Midi, la Picardie, la Bourgogne, la Bourbonnais, la Brie et la Champagne. Les importations étrangères qui atteignent le chiffre formidable de 5 324 060 kilos proviennent de Russie (4 125 610 kil.), d'Autriche-Hongrie (564 260 kil.), de Bulgarie (494 120 kil.), d'Egypte (114 300 kil.), et d'Italie (45 170 kil.).

Malheureusement, il est à remarquer que par rapport à l'année dernière, les apports français ont diminué de 13 % et que les apports étrangers ont augmenté de 15 %. Il y a pourtant dans la vente des œufs et l'élève de la volaille une excellente source de revenus pour nos paysannes françaises. Je dis après paysannes, estimant que ce département devrait relever d'elles et que dans son administration sagement comprise, elles trouveraient une décupation pas trop absorbante et suffisamment rémunératrice.

LE KHÉDIVE D'ÉGYPTE A PARIS

Le khédive est arrivé à Paris ce matin, à 8 h. ½, par l'Express-Orient.

Le khédive est accompagné d'une suite de huit personnes.

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DE PARIS A LOURDES

Par télégramme de notre correspondant particulier :

Mgr l'archevêque de Paris, accompagné de M. le chanoine Odelin, vicaire général et de M. le comte de Beauchamp, a visité hier, à 2 heures, les malades à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Les malades, très touchés de la sollicitude de l'archevêque, pleurent de joie quand le pasteur les console et les bénit.

Le temps est redevenu beau. Les Parisiens se sont réunis à 3 heures au calvaire breton, où Mgr Amette, entouré du clergé de Paris, arrive bientôt. La procession s'organise. On porte de nombreuses bannières. Marchent premièrement les Enfants de Marie, puis les dames, ensuite les hommes et les ecclésiastiques. Enfin, les prêtres en surplis et les chanoines en habit de chœur entourent l'archevêque en mitre et crosse.

Les cloches de la basilique sonnent à toute volée. Le cortège pénètre dans l'église du Rosaire entièrement réservée aux Parisiens, en chantant le cantique de Lourdes qui est accompagné par les grandes orgues. L'église est bientôt comble. Les hommes et le clergé tiennent difficilement dans le chœur.

Mgr l'archevêque monte au trône pontifical et chante les petites vêpres. Après le *Magnificat*, M. le chanoine Poulin, curé de Ménilmontant, monte en chaire et prononce un magnifique sermon sur l'*Ave Maria*. Dire que l'abbé Poulin prêche suffit pour dire combien le sermon est éloquent. Il s'attache à démontrer que le monde, et le pèlerinage parisien spécialement, viennent à Lourdes pour voir, bénir et prier Marie. Le sermon produit une profonde impression, surtout quand l'orateur dit que c'est Paris qui prie, le Paris de saint Denis et de sainte Geneviève, le Paris de Montmartre et de Notre-Dame des Victoires et que sa prière sera exaucée. La cérémonie se termine par la bénédiction pontificale donnée par Mgr l'archevêque.

Immédiatement après, la procession du Saint Sacrement a lieu. Le pèlerinage de Paris rend les honneurs, et Mgr Amette porte l'ostensoir, escorté des évêques de Mende et de Cahors. Une foule immense suit. L'esplanade est noire de monde. Des rangées de malades dont 90 Parisiens s'étendent depuis le Rosaire jusqu'à la Vierge couronnée. L'enthousiasme est superbe. Dans l'esplanade Mgr l'évêque de Tarbes rejoint le cortège.

Le soir, la procession aux flambeaux et les illuminations sont malheureusement contrariées par la pluie.

JOURNÉE DE MERCREDI

S. G. Mgr l'archevêque de Paris a célébré ce matin une messe pontificale à 9 heures au Rosaire. M. le chanoine de la Guibourgère était diacre, M. le chanoine Clément sous-diacre, M. Delaage, maître des cérémonies. M. le chanoine Pousset, archiprêtre de Notre-Dame, a prononcé un sermon. La maîtrise de Notre-Dame, à l'orgue, exécutait les chants de la messe.

Au bureau médical est venue Sophie Couderc, 33 ans, des Salces (Lozère), religieuse sécularisée. Malade depuis treize ans, elle vivait de lait et marchait très peu, gardant la chambre depuis huit ans. Elle a été guérie à la procession du Saint Sacrement mardi, mais elle poussa de tels cris que le cas fut considéré comme nerveux. Mercredi, examinée en présence des évêques de Mende et de Cahors, son cas fut trouvé intéressant. La guérison a été enregistrée sous réserve, faute de documents qui arriveront ultérieurement.

ÉCHOS RELIGIEUX

Inventaires en Algérie

On annonce la très prochaine exécution des inventaires en Algérie, que les décrets récemment publiés faisaient prévoir.

De plus, on annonce que l'archevêché, le grand séminaire de Koubo et le petit séminaire de Saint-Eugène, sont désaffectés et devront, d'ici au mois de septembre, être remis au gouvernement.

Ces mesures, odieuses en France, prennent un caractère monstrueux en Algérie: elles sont, de plus, un violation formelle des engagements pris lors de la création des diocèses algériens. Il est vrai qu'on a foulé aux pieds tant d'autres paroles de la France !

Congrès diocésain de La Rochelle

Le Congrès des œuvres du diocèse de La Rochelle et Saintes dont nous avons déjà annoncé l'ouverture pour le 23 septembre sera présidé par Mgr l'évêque.

Les catholiques qui voudraient assister aux séances de ce Congrès sont priés d'adresser dès maintenant leur adhésion à M. l'abbé Denis, à Saint-Jean-d'Angély.

LE « PÈLERIN »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 21 JUIN

(*Edition complète*)

La Semaine : Acte de foi. — La dégradation d'Ullmo. — L'entrevue de Revel. — M. Gaston Boissier. — Deux monuments. — A la frontière du Tonkin. — Promenade à travers le monde des nouvelles.

Roman : Le Désertseur, par R. Duguet, avec une illustration de Charousset.

Gravures : M. Gaston Boissier dans sa bibliothèque. — Le roi et la reine d'Angleterre : le tsar, le tsarine et le tsarevitch. — Vue générale de Revel. — Dégradation d'Ullmo. — Le monument Boucher de Perthes, à Abbeville. — Un curieux monument à Fischbach. — Un guet-apens sur la frontière chinoise (dessin de Damblans). — Au coin du bois (page par Lemot).

Lectures de la semaine : La Fête-Dieu à Séville (Abel Gayeau). — Les catacombes (Gaston Boissier, de l'Académie française).

Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : Edition ordinaire, un an, 6 fr. ; un numéro, 0 fr. 10. Edition de luxe, un an, 10 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,

(Nad. de 7 ans et 7 quarantaines, 6 juin 1907.)

M. Lavey, propagateur de la bonne presse, et Mme Lavey, son épouse, père et mère de M. le curé de Magny-Vernois (Haute-Saône). — Le R. P. Hippolyte de la Croix, Carme déchaussé, au couvent de Monaco, 72 ans, dont 54 de vie religieuse, ancien supérieur de Toulouse et de Carcassonne. — M. l'abbé Paul Rousselin, 42 ans, curé de Viessoix (Calvados). — M. l'abbé Jean Martinet, 54 ans, ancien curé de Monchannet (Calvados). — M. Victor Dehourg, ancien conseiller municipal et membre du Conseil paroissial, à Wambrechies (Nord). — M. Jeanneret Abellard, à Rigny-la-Nonneuse, 75 ans. — Mme P. Waendendries, 42 ans, décédée à Luxembourg, inhumée à Soissons.

INFORMATIONS DU SOIR

LES TROUPES EN INDO-CHINE

Saïgon, 17 juin. — Deux fortes bandes de réformistes, trompant la surveillance sur la frontière, ont pénétré sur le territoire de Laokay, où ils ont opéré des réquisitions dans plusieurs villages, intimidant la population.

Des forces ont été mobilisées pour la dispersion ou la reddition et le désarmement des bandes.

Le résident supérieur au Tonkin est allé dans la baie d'Along faire choix de l'île où seront internés quelques centaines d'immigrés réformistes, en attendant leur expulsion.

Le gouvernement chinois remboursera les frais ultérieurement.

Tanger, 17 juin. — Le *Kléber*, portant l'amiral Philibert, est arrivé.

L'amiral Berrier est attendu vendredi.

On dément que Moulay-Hafid ait été proclamé à Arzila.

SERVICE POUR LES VICTIMES DE NARBONNE

Ce matin, à 10 heures, a été célébré, à la cathédrale Saint-Just, un service funèbre, organisé par le Conseil paroissial, pour les victimes des 19 et 20 juin 1907.

Un catafalque était dressé au milieu du chœur. L'archiprêtre, Mr Andrieu, a officié. Il y était une nombreuse affluence, mais on remarquait l'absence de toute autorité civile et militaire.

TROIS OUVRIERS MORTS ASPHYXIÉS A MONTMARTRE

Cette après-midi, vers 2 heures, trois ouvriers vidangeurs sont tombés accidentellement dans une fosse d'aisances, 4, impasse Letort, dans le XVIIIe arrondissement.

Lorsqu'on est parvenu à les retirer, ils ont été transportés dans une pharmacie du voisinage, où tous les soins qui leur furent prodigués sont restés inutiles. Ils ont succombé à une asphyxie.

Un caporal des pompiers qui, en leur portant secours, avait subi un commencement d'asphyxie, a pu être rappelé à la vie.

En voulant enlever les tinettes de la fosse d'aisances, un vidangeur qui était descendu dans cette fosse à 11 h. 45, se trouva mal subitement. Ne le voyant pas remonter, un de ses camarades se porta à son secours et descendit à son tour. Il eut le même sort. Un troisième arriva et fut également asphyxié.

Voici les noms des victimes :

Jassoud, boulevard Félix-Faure, à Aubervilliers, marié, père de six enfants ;

Charlier, âgé de 19 ans, demeurant à Aubervilliers ;

Louis Aveline, habitant également à Aubervilliers.

Les cadavres ont été transportés au dépôt mortuaire du cimetière Montmartre.

M. René Viviani, ministre du Travail, s'est fait renseigner sur les causes de l'accident et sur la situation des familles des victimes.

LE CONCOURS DES ANIMAUX REPRODUCTEURS

C'est aujourd'hui que s'est ouvert, à la galerie des Machines, le concours central d'animaux reproducteurs de l'espèce chevaline, bovine et asine.

Demain, se feront les opérations du jury.

On compte environ 1 000 sujets entre lesquels seront répartis deux cent six mille deux cents francs de prix.

Ce sont les éleveurs normands qui ont amené le plus de chevaux, 175 environ.

Les percherons viennent ensuite avec 120 chevaux.

Perpignan. — A Pezilla-de-la-Rivière, arrondissement de Perpignan, les propriétaires et les ouvriers agricoles des deux Syndicats s'étant mis d'accord, la grève est terminée.

L'augmentation des salaires réclamée par les grévistes a été accordée.

Nîmes. — Les ouvriers d'une usine à chaux à Contes-les-Pins se sont mis en grève hier au nombre de 300, demandant une augmentation de salaires.

Tout est calme.

Saint-Etienne, 17 juin. — Les ingénieurs du Congrès de l'industrie minérale ont visité hier plusieurs mines, usines et ateliers.

Le soir, à 9 heures, des communications ont été faites sur l'emploi de toutes les machines dans les mines et sur le remblayage hydraulique, sur les théories de la formation de la houille, etc.

Aujourd'hui, les congressistes visitent des houillères et des usines.

Madrid, 17 juin. — MM. Cruppi et Revoil sont arrivés à 11 heures du matin à la gare du Midi.

PALAIS DE JUSTICE

LA FAILLITE DU CRÉDIT MINIER

A la 3e Chambre de la Cour les débats de la faillite du Crédit minier ont continué cette après-midi.

Me Barboux, avocat de M. Vacher, syndic de la faillite, a demandé à la Cour de confirmer purement et simplement le jugement du tribunal de commerce : il a démontré que la faillite n'était pas d'ordre privé, mais d'ordre public, qu'il n'y avait pas lieu d'examiner.

Mais que, pour qu'elle soit prononcée, il n'était pas nécessaire qu'il y eût cessation de payement au sens littéral du mot, il suffisait qu'il y ait état général d'insolvabilité et de désordre dans les affaires, ce qui était le cas pour le Crédit minier.

Me Barboux continuera sa plaidoirie demain.

FEUILLETON DU 18 JUIN 1908 — 25 —

Au bonheur par les durs sentiers

Elle aussi n'était laissé prendre au charme un peu hautain de ce beau cavalier, elle avait favorisé (peut-être inconsidérément) des relations quotidiennes et commençait à craindre que le vicomte ne fût pas un parti digne de sa chère Alix.

Quant à celle-ci, elle ne disait rien ; mais sa physionomie candide, ses doux yeux bleus conservaient la même tranquille assurance. Pauvre ou riche, puissant ou obscur, Bruno de Collonge serait toujours l'élu de son cœur.

— Vous ne vous doutez pas, continua le jeune homme, que mon existence a été sauvegardée par la tendresse ingénieuse d'un pauvre nègre ? Je lui dois tout, j'ai mangé son pain, j'ai vécu du fruit de son travail et son cœur était si grand que, jusqu'à son dernier jour, il sembla se considérer comme mon obligé. Il était aidé dans sa tâche par les Pères Lazaristes dont vous connaissez à Québec la mission florissante. C'est le P. Henri en particulier qui a pourvu à mon éducation et m'a fait ce que je suis. C'est à lui que je dois d'avoir été instruit dans les belles-lettres à l'égal des jeunes gens de ma condition. C'est à lui que je dois des dons plus précieux encore : ma foi religieuse, mon honneur de gentilhomme et le désir véhément de servir Dieu et mon pays.

— N'avais-je point raison alors d'augurer que vous veniez en France pour entrer dans l'armée ? repartit miss Sallie avec vivacité.

— S'il s'agissait de défendre ma patrie, nul ne serait plus empressé que moi, miss ; mais je croirais déroger en mettant mon épée au service de la stérile ambition de Bonaparte.

— Mais alors? demanda-t-elle visiblement déroutée.

— Alors vous vous demandez pourquoi j'ai quitté mes amis pour courir au-devant d'un avenir incertain ? Uniquement parce que je considère comme un devoir de confondre l'imposture et de conquérir le droit de porter mon nom sans conteste.

— Et comment vous serait-il disputé ?

— Hélas ! c'est une longue histoire et je craindrais d'abuser de votre bienveillance en vous la contant.

— Rien ne m'intéresserait davantage, protesta la bonne miss Sallie, bien décidée à satisfaire sa curiosité. Ne le pensez-vous pas comme moi, Alix ?

— Oh ! ma tante, je craindrais surtout de réveiller chez M. de Collonge de tristes souvenirs.

— Ce me sera une douceur, au contraire, de vous intéresser à mes infortunes, dit-il avec feu. Aussi bien la bonté que vous n'avez cessé de me témoigner m'encourage à cette confidence et, puisque vous le permettez, je vous dirai en peu de mots toute la bizarrerie de mon sort. Elevé en gentilhomme, je n'ai point été mis en possession de l'héritage de mes pères ; unique descendant d'une noble race je n'ai pas même, aux yeux du monde, droit au nom que je porte.

— Mais c'est un vrai roman ! s'écria miss Sallie dont l'émotion se traduisait par un redoublement d'activité ; son tricot s'allongeait démesurément sous ses doigts agiles, tandis qu'elle ne perdait pas un mot de cet intéressant prologue.

— C'est un roman ; mais il est tragique, poursuivit Bruno d'une voix triste, et il a coûté la vie à la plus noble, à la plus parfaite des femmes : ma mère bien-aimée.

— Je vous écoute, et cette enfant est déjà tout oreille, dit la vieille demoiselle en désignant Alix, dont le joli visage était pâli par l'émotion.

— Avant même d'avoir vu le jour, je fus l'objet de haines implacables dont je dois vous expliquer l'origine. Ma situation de fils aîné du comte de Collonge en m'assurant la survivance du titre et la possession des biens patrimonia